

Arrondissement de Muret

**MAIRIE**

**DE**

**LE PLAN**

31220

☎ 05 61 98.17.08

**ARRÊTÉ MUNICIPAL**  
**PORTANT MISE A JOUR DU PLAN**  
**LOCAL D'URBANISME**

**N°2012-03**

Le Maire de la Commune de LE PLAN,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L126-1, R126-1, R126-2 et R123-22 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de LE PLAN approuvé par délibération du Conseil Municipal le 25 novembre 2011 ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 juin 2010 autorisant la prolongation du permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de Foix » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 janvier 2011 approuvant le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrains consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux sur la commune de LE PLAN ;

Vu les plans et documents annexés ;

**ARRÊTÉ**

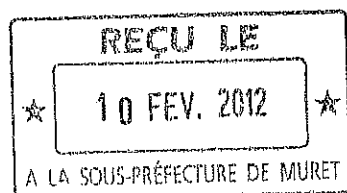
**Article 1 :** Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de LE PLAN est mis à jour à la date du présent arrêté en ce qui concerne l'annexe relative aux servitudes d'utilité publique.

**Article 2 :** La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

**Article 4 :** Le présent arrêté accompagné des pièces correspondantes sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet de Muret.

Fait à LE PLAN, le. 07 février 2012



Le Maire.

P.ZORDAN

